

COMMISSION « ESPACES PUBLICS »

Compte rendu de la réunion du 7 avril 2015

(21h – 22h30)

Présents :

- Mme Cattelan J et Chatelais C., Panis F,
- M. Baiottto A., Da Benta J., Boucher C., Cattelan A., Eard F., Queinnec Y., Meneghin L., Ramaz A., Rivière, J., Vialonga S .

Excusés : Mme Bacou Y, Desangles MC.; M Bacou P., M Dauphin D., Durand, JM.

Secrétaire : Christel Chatelais

Le point sur les différents dossiers en cours ou terminés :

➤ Travaux terminés :

- Voirie de l'Albarède : coût global de l'opération de 76580,30€ TTC ,TVA récupérable :11633,56€, subvention du Conseil Général 22297,48€ d'où une part communale de 42639,26€
- Réfection du chemin de Périole : 8956 HT dont 5175 € à charge de la commune

➤ Aménagement des chicanes du chemin toulousain : réunion publique prévue le 23 avril à 21 heures à la salle des fêtes pour expliquer la proposition du conseil municipal et recueillir d'autres solutions éventuelles.

➤ Belvédère des Contours : de nombreux problèmes sont apparus (affaissement, cailloux sur l'aire de jeux, pente trop forte...) : RDV pris avec M Garoni le 13/04.

Ne pas hésiter à faire remonter vos observations concernant les aménagements du nouveau lotissement.

➤ Travaux à envisager sur différents bâtiments :

- Restauration du clocher : budget initial prévu (80 000 € TTC dont 48 000 € de subventions espérées). Le dernier devis réactualisé s'élève à 87 000€ TTC. Le projet ne sera donc réalisable que si les subventions nécessaires sont obtenues (auprès des conseils général et / ou du conseil départemental, DRAC, ...) Il est suggéré de faire une demande au titre de la réserve parlementaire et sénatoriale. Vu le montant des travaux sur un monument classé il est maintenant obligatoire de passer par un architecte (à rémunérer).
- Réfection du mur du pigeonnier : devis de 15 000 € TTC et budget prévu (13 000€). Peut-on retarder les travaux au risque de devoir intervenir en urgence du fait de l'usure des murs, d'événements naturels ... ?
- Isolation de la toiture de la mairie (refaite récemment mais pas isolée) : réfléchir aux différentes possibilités (650 € en part communale si laine de verre de 27 cm / 1000 € si 43 cm d'épaisseur...) . Décision en octobre en fonction du budget disponible.
- Les bâtiments du stade : bâtiments modulaires en place et permis de construire en attente (peut-être pour juillet)

Les projets :

➤ Signalétique :

- à prévoir car manque de panneaux dans Auzielle indiquant les nouveaux quartiers, les Cornoulliers, Alabrède, les Contours..., les professionnels récemment installés (ostéopathe ; orthophoniste et agence immobilière au centre commercial).
- Mais des nuisances : De nombreux tags sont signalés entre le village et le lycée, de trop nombreux panneaux de constructeurs implantés sans autorisation.

➤ Radar pédagogique :

- Bref bilan des données recueillies par le radar avant le positionnement des coussins berlinois.
- Discussion du nouvel emplacement à prévoir : chemin toulousain dans un premier temps puis à l'entrée d'Auzielle en venant de Saint Orens (Route d'Auzielle, face au stade).

- Aménagement pour l'accès des handicapés :
 - Pour fin septembre, la commune doit établir un agenda sur 3 ans de prévision de travaux pour la mise en conformité des ERP - Etablissements Recevant du Public (ex : toilettes pour handicapés dans les écoles). La commission propose la création d'un groupe de travail auquel il serait souhaitable d'associer des personnes souffrant d'un handicap ou de leurs proches pour mener la réflexion et définir des priorités. Un appel aux personnes intéressées sera publié dans le prochain numéro des échos de la Marcaisonne
 - Prévoir un bilan de ce qui a été fait en 2014
- Fibre optique (Orange) : le permis accepté- Travaux en cours au niveau de l'ancienne école / mairie.
- Containers à verre : ils seront installés (à l'essai) au niveau des cimetières (nouveau et ancien) et du parking en bas de l'Albarède.

Points divers :

- Prévoir la finition de la fenêtre du pigeonnier
- A savoir : EDF réalise à titre gratuit une expertise sur l'isolation thermique des bâtiments.
- On assiste à la floraison anarchique de panneaux posés par les constructeurs travaillant sur les Contours. A réguler !

Prochaine réunion de la commission « espaces publics » prévue le mardi 2 juin.